

Modalités d'ouverture de la base en été

| | |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Horaires | 18h – 22h du lundi au samedi 12h – 18h le dimanche |
| | Les permanences sont tenues du lundi au dimanche par des membres bénévoles. La base peut être fermée par mauvais temps sur simple décision des permanents. Une information sera, si possible, faite sur le site web du club. |
| Barrière d'accès | La barrière est verrouillée en permanence à l'aide d'un cadenas à code. le code d'ouverture du cadenas est disponible auprès des permanents de base. Le cadenas à clef est mis en place en dehors des périodes d'ouverture. |
| Portail d'entrée | Le portail doit rester fermé pour éviter les intrusions |
| Accès à la Base | L'accès à la base est réservé aux membres des 2 sections et à leurs invités (5 invités max). Il est obligatoire de s'inscrire et d'inscrire ses invités sur le cahier du bar à son arrivée : NOM + PRENOM L'accès des animaux de compagnie est autorisé, ils sont tenus en laisse. La baignade se fait sous la responsabilité des personnes, aucune surveillance n'est assurée. Les embarcations ne sont pas autorisées sur le plan d'eau. |
| Barbecue | Le barbecue est mis à disposition des membres qui apportent leur nourriture, du charbon de bois, du café moulu et de l'essuie-tout. Le barbecue est nettoyé après chaque utilisation, les braises sont mises dans le seau. les pinces sont rangées dans le tiroir sous le four. |
| Réfrigérateurs | Les réfrigérateurs du bar sont réservés pour l'usage du club. Seuls les permanents de base peuvent utiliser les réfrigérateurs de la réserve. |
| Bar | L'accès au bar est réservé aux membres. Seuls les permanents assurent le service et l'encaissement. Les consommations sont à régler à la commande, en espèces, par CB ou chèque. La « douille » est supprimée. |
| Propreté de la Base | Les usagers participent à l'entretien régulier de la base de plongée : - Après une plongée : balayage, serpillère, passage de la raclette - Après un repas / barbecue : nettoyage et rangement du barbecue, des tables, des bancs avant la fermeture. |
| Gestion des déchets | Les déchets sont triés à l'aide des bacs dédiés. Les déchets recyclables peuvent être confiés aux usagers quand les sacs sont pleins. Les déchets compostables sont mis au compost (pas de déchets carnés). Les bouteilles doivent être complètement vides avant d'être mises dans le bac à verre |
| Plongées | Des plongées sont ajoutées au calendrier sur proposition des directeurs de plongée (nocturnes et plongées surprise). Aucune plongée n'est autorisée en dehors du calendrier diffusé sur le site web. |
| Soirées festives | Des soirées peuvent être organisées par les membres volontaires. Elles sont ouvertes sur inscription à l'ensemble des membres (avec éventuellement un nombre maximum de personnes). Les organisateurs de soirée doivent en informer les permanents de base. |
| Téléphone | Le téléphone est réservé aux appels d'urgences et à ceux nécessaires pour la gestion de la base, les appels internationaux sont bloqués. |
| Registre de la base | Toute personne ouvrant ou fermant la base remplit et signe le registre déposé à l'entrée en indiquant l'heure d'arrivée et/ou de départ, son nom et le motif d'ouverture. |
| Fermeture de la Base | Fermer les volets (mettre la barre et la goupille), laisser les fenêtres ouvertes pour aérer, et verrouiller les portes intérieures, vérifier l'extinction des lumières intérieures. Passer en « marche automatique » les lumières extérieures après avoir appuyé sur l'interrupteur pour les garder allumées (les lampadaires sont fragiles). Verrouiller la porte de la base à l'aide des 2 serrures (sous la poignée et au milieu). |

Responsable de la base : Pascal SEITER 03 88 1960 64 port. : +49 16 090 527 681
Présidente de la section plongée : Djemila AYAD GREMAUD 06 37 65 39 39

Numéro de la base de plongée : 03 88 83 05 79